



CR – CA du mercredi 10 janvier 2024

Présent : Annie Debrenne, Salima Ait M'Barek, Laurence Nouioua, Maryse Decock, Geneviève Trocmé, Soraya Nouioua, Leïla Kochlef, Michel Mazic, Philippe Le Prévost, Anne Laurent, Florence Gautier, Evelyne Lanoir, Valérie Audebert, Boubakar Mazari, Evelyne Bouchouicha (arrivée après le vote du bureau)
Redha Benaouicha, directeur, Elizabeth Choquet, Maire adjointe.

Excusés : Jean Mouchacca, Paulette Thorel, Naouël Fekih

Pouvoirs : Jean Mouchacca pour Annie Debrenne, Paulette Thorel pour Geneviève Trocmé.

Nombre de présents : 14 / Nombre de pouvoirs : 2 / **Nombre de votants : 16**

Il est présenté à l'ordre du jour les points suivants :

- Élection des membres du bureau et de la présidence
- Présentation et vote du Budget prévisionnel 2024
- Renouvellement du projet social :
- Questions diverses

1. **Élection des membres du bureau et de la présidence**

Après présentation des candidatures et discussions, sont élus.es à l'unanimité des 16 votants et représentés :

- Présidente : Annie Debrenne
- Trésorière : Salima Ait M'Barek
- Trésorière adjointe : Laurence Segret Nouioua
- Secrétaire : Philippe Le Prévost
- Secrétaire adjointe : Florence Gautier
- Autres membres du bureau : Leïla Kochlef, Maryse Decock, Evelyne Lanoir

2. **Présentation et vote du Budget prévisionnel 2024**

On se référera aux documents joints.

Le tableau a été établi selon la façon de faire de la CAF, ce qui facilite grandement la présentation des comptes pour l'attribution des subventions. Notre budget prévisionnel est basé comme d'habitude sur le réalisé de 2023. On notera que l'entretien des locaux a été réalisé en 2023 par l'ASEC, la personne assurant ce travail s'est vue proposer un CDI pour ce travail, si elle l'accepte, le montant de la dépense versé au compte services extérieurs sera automatiquement basculé vers le compte frais de personnel, sans changement de montant.

L'appel à projets « Valeurs de la République » concerne essentiellement les « cafés philos » en direction des 10 -17 ans. L'opération VVV (Ville, Vie, Vacances) s'adresse aux jeunes de l'ALSH.

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des 16 votants.

3. Renouvellement du projet social :

Le précédent projet a pris fin à la fin du mois de décembre 2023, il concernait la période 2019-2023. Le nouveau projet est proposé pour une période de 6 ans, soit du 01/01/2024 au 31/12/2029, nous demandons donc un nouvel agrément pour 6 ans, ce qui correspond au contrat de ville qui est lui aussi prévu pour 6 ans.

Le document joint précise ce qui a été fait suite à notre projet, et en tire un bilan consolidé, (rappelons que nous faisons à chaque fin d'année un bilan de nos actions). La mise en place du réseau « Accès aux Droits » se fait correctement et demande à être encore développé (notamment par des actions collectives).

Le dispositif « Cité Éducative » nous a permis de travailler en très bonne coordination avec l'ensemble des intervenants sur le quartier, c'est une dynamique qui ne demande qu'à se développer, d'inclure les médiateurs parmi les intervenants nous semble pertinent.

Analyse financière de la structure : voir le tableau.

Depuis 2019, nous reconstruisons notre fond associatif, qui nous permet de renforcer la viabilité de notre structure ; nous avons inclus en 2023 l'indemnité de fin de carrière dans ce fond, ce qui nous donne une meilleure visibilité comptable.

Un tableau nous informe sur le diagnostic partagé. De même, suite aux rencontres seniors, on trouvera les infos dans le document joint. On note qu'il y a une demande d'actions intergénérationnelles. Dans les rencontres partenaires, il y a eu la soirée de lancement du dispositif « Cité Éducative » qui a rencontré un franc succès.

Nous aurons bientôt une synthèse de ce qui a été présenté, ce qui nous permettra de mieux définir les axes à privilégier pour nos actions futures.

4. Questions diverses

Le 13 janvier, la Vie Associative organise à la Maison des Associations une réunion en vue de la préparation d'une fête prévue le 22 juin (Parade Olympique), qui prévoit 5 défilés, aux couleurs des anneaux olympiques, qui se finirait dans le Parc Lagravère. Les associations intéressées sont donc conviées à venir faire des propositions en vue de cette manifestation festive. Sans encore de proposition concrète le CSC sera représenté. De ce fait, il n'y aurait pas de fête de la musique organisée par la Ville, les habitants sont invités à s'organiser eux-mêmes selon le concept d'origine.

Mobilisation nationale : nous avons une bonne réponse à la campagne de signatures pour l'augmentation des financements des centres sociaux et leur pérennisation. Une rencontre départementale avec les institutions est prévue le 31 janvier à la Traverse (Nanterre), les cartepétitions seront remises à cette occasion. Un courrier sera adressé au Maire et à la Députée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h15 Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente et la trésorière.